



Thermomètre n°7

Le journal de la CGT

Pourquoi se syndiquer à la CGT de l'hôpital de DREUX ????

La syndicalisation, c'est l'affaire de tous !

Sur le plan personnel :

- Tu n'es plus seul ou isolé. Tu fais parti d'un groupe de collègues solidaires. Tu es épaulé, écouté, rassuré et soutenu par les délégués et le syndicat.
- Tu es conseillé et défendu. Le syndicat t'aide et t'accompagne dans tes démarches (pour résoudre tes problèmes quotidiens, t'assister lors des réunions face à ta hiérarchie...).
- Tu es informé sur tes droits, sur l'actualité concernant l'hôpital et ses projets, sur les évolutions de la loi concernant la fonction publique hospitalière...dans le but de mieux agir.
- Tu peux t'exprimer et donner ton avis sur les revendications à défendre ainsi que sur les activités et les orientations du syndicat.

- Tu peux bénéficier de notre intervention dans les instances paritaires, CHSCT et CTE.
- Tu bénéficies d'un crédit d'impôt de 66% sur les cotisations versées au syndicat.



Sur le plan collectif :


- Permet de décrypter les projets de la direction et d'analyser les évolutions sociales afin d'y voir plus clair et de comprendre les enjeux des négociations.
- Représenter les agents dans les différentes instances et défendre leurs droits (formation, conditions de travail, égalité homme-femme, retraites...).

- Permet de défendre des valeurs et agir pour la liberté, l'égalité, la justice, la solidarité, le bien-être au travail, les droits de l'homme... et lutter contre les discriminations, le racisme...
- Permet de soutenir et financer les activités du syndicat (fonctionnement, communication, action juridique, mobilisations, aide aux adhérents...).
- Améliorer le rapport de force jusqu'au niveau national (le syndicat est un contre-pouvoir). Comme le dit l'adage « l'union fait la force ».
- Permet de défendre d'autres choix que ceux imposés par la direction.
- Donne plus de poids pour défendre les intérêts de tous les agents lors des instances de l'hôpital.

La CGT a fait le choix de la démocratie.

Elle décide de ses orientations avec les syndiqués.

Ses adhérents sont regroupés dans des syndicats qui sont les organisations de base de la CGT, comme l'est notre syndicat CGT de l'hôpital de Dreux.



Mais qu'a fait la CGT de l'hôpital de Dreux pour vous rien que cette année !?

La CGT de l'hôpital de Dreux a différentes missions au sein de l'hôpital plus variées les unes que les autres mais toutes dans un seul but :

Celui de défendre vos droits et vos conditions de travail !

Pour se faire, La CGT vous accompagne au quotidien à votre demande, négocie auprès de la direction, organise les grèves à votre demande, s'intéresse à la lecture des textes de lois qui régissent notre fonction publique hospitalière...

Toute une équipe est là pour effectuer toutes ses missions !

Grâce à vous et à votre vote, nous avons des heures syndicales conséquentes qui nous permettent de pouvoir mener à bien nos missions qui pour l'année 2019 sont les suivantes :

- Nous nous occupons de cas individuels à la demande des agents.
- Nous accompagnons des agents en commission de réforme lors d'accident de travail ou d'arrêt longue maladie...
- Nous rencontrons régulièrement le DRH et le Directeur afin de rapporter les problèmes rencontrés par les agents que se soit pour un problème collectif dans un service, un problème individuel d'un agent...
- Nous vous donnons des informations par l'intermédiaire des tracts que nous écrivons, par l'intermédiaire de ce petit journal. Nous passons de ce fait régulièrement dans les services afin de vous rencontrer, de jour comme de nuit (à une plus faible mesure).
- Nous travaillons actuellement beaucoup sur la rédaction du Document Unique qui recense tous les risques professionnels liés aux tâches des agents à effectuer dans leur service.
- Nous avons aussi gérer plusieurs grèves cette année comme celle du Prieuré et des Eaux-Vives, accompagnés des 2 autres syndicats représentatifs de l'hôpital. Nous avons aussi gérer la grève des urgences avec le syndicat UNSA. Et les grèves du 4^{ème} sud et actuellement des ARM (Agent de Régulation Médicale), seuls.

- Nous vous représentons lors d'instances importantes comme le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et le CTE (Comité Technique d'Etablissement) où toutes modifications d'horaires, d'organisation, les travaux effectuer...doivent être présentés et soumis au vote des représentants du personnel. Nous avons donc demandé et obtenu la création d'un local CHSCT pour pouvoir travailler tous ensemble.
- Nous vous représentons également lors des CAPL et des CAPD dans lesquelles nous abordons le passage des échelons des agents, ainsi que le changement de grade et la révision de note.
- Nous avons une oreille attentive lors de la CME (Comité Médical d'Etablissement) qui est l'instance représentative de la communauté médicale (médecins et sages-femmes).
- Nous intervenons aussi dans des instances plus larges comme la CE (Commission Exécutive) de l'Union Départementale, la CE de l'Union Santé Départementale, la CE de l'Union Locale...
- Nous participons aux mouvements de grèves nationales et des manifestations.

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !

Défendons nos régimes de retraite !

Le 18 juillet dernier, Jean-Paul Delevoye a présenté le projet de « système universel par points ». L'objectif du projet Macron-Delevoye est de mettre en place ce dont rêve le patronat depuis toujours :

- ➔ Baisser le montant des pensions en supprimant les 42 régimes de retraite existants, dont le régime général et les complémentaires.
- ➔ Détruire la CNRACL, le Code des pensions des fonctionnaires d'Etat, ainsi que les régimes spéciaux, c'est-à-dire tout ce qui est rattaché à un statut et à des droits collectifs.



Avec pour objectif de **baisser brutalement les pensions** : à l'heure actuelle, nos retraites de fonctionnaires sont calculées sur les 6 derniers mois de salaire et nous avons des droits supplémentaires liés aux enfants. Avec le système Macron de retraite par points, nos retraites seront calculées selon le nombre de points cumulés tout au long de notre carrière ! En sachant que la **valeur du point sera fluctuante selon l'espérance de vie, les coupes budgétaires...**

La valeur du point n'ira qu'en diminuant !

La « catégorie active » dans la fonction publique hospitalière, associée au départ possible à 57 ans, **est vouée à disparaître**. Et ceci dans un souci d'égalité car les salariés du privé n'y ont pas droit !

Pour la CGT, c'est une reconnaissance qui devrait être accordée aux collègues du privé plutôt que de nous la supprimer !

Avec ce système de retraite nous serons donc obligés de **travailler plus longtemps** (pour avoir un maximum de points à notre départ à la retraite), pour avoir une retraite décente !

Et tout ça dans quelles conditions ???

Des agents complètement cassés à la retraite !!!!

Comme l'a réaffirmé le congrès confédéral d'avril 2019 : « **La CGT s'engage à combattre le projet gouvernemental "Delevoye" de système universel de retraite à points et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites existants.** ».

NON AU SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE PAR POINTS.

NON À LA BAISSÉ GÉNÉRALISÉE DES PENSIONS.

DÉFENSE DE LA CNRACL ET DES 42 RÉGIMES EXISTANTS.

Rejoignez-nous pour la défense de nos droits en adhérent à notre organisation syndicale la CGT.

SYNDICAT DES HOSPITALIERS de DREUX

TEL / 02 37 51 52 60 DECT / 7260

MAIL : syndicat-cgt@ch-dreux.fr